

République Française - Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes

Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes

Siège Social : Mairie d'Avesnes sur Helpe - Place du Général Leclerc

59363 AVESNES SUR HELPE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du : 20 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt septembre à 18h00, le Conseil Syndical s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER, Président. Après convocation légale de ses membres en date du 12 septembre 2022.

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 55

Nombre de présents :

Nombre de votants :

Nombre d'absents :

Nombre d'excusés :

Ont donné procuration :

Délibération n° 17-2022

OBJET : ATTRIBUTION DU FONDS D'UN CONCOURS AUX COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS

Le Président rappelle le vote du règlement du Fond de Concours en date du 9 juin 2021 qui vise à attribuer 25 % du produit de la TCCFE aux communes de – de 2 000 habitants qui présentent un dossier relatif à la Transition Energétique.

A ce jour, 9 dossiers ont été instruits.

| Communes | TCCFE Fond éligible au titre de Année 2021 | Fonds octroyé | Montant HT des travaux | Descriptif des travaux |
|-------------------|--|------------------|------------------------|---|
| Rainsars | 1.355,96 | 1.355,96€ | 2.161,00€ | Remplacement porte de la mairie |
| Vieux Mesnil | 2.937,82 | 2.015,83€ | 6.047,50€ | Isolation thermique des archives et salle du cadastre |
| Ohain | 5.507,89 | 5.507,89€ | 11.575,74€ | Rénovation du logement communal |
| Glageon | 7 504,03 | 7 504,03€ | 41 666,67€ | Rplt de l'éclairage public par des LEDs |
| Vendegies au BOIS | 2 973.57 | 743.25€ | 6 723.00€ | Rplt 3 fenêtres de la mairie |
| Clairfayts | 1 966,94 | 1 966,94€ | 107 843,00€ | Isolation phonique et énergétique de la Salle des Fêtes |

| | | | | |
|--------------------|----------|----------|------------|-------------------------------|
| St Rémy du Nord | 5 388,01 | 5 388,01 | 34 016,00€ | Rplt chaudière Salle de Sport |
| Louvignies Quesnoy | 4 704,90 | 4 704,90 | 34 141,72 | Isolation Ecole du Bas |
| Gussignies | 1 657,39 | 1 657,39 | 25 689,09 | Rénovation logement communal |

Il est proposé au Comté Syndical de délibérer favorablement sur l'octroi du Fonds de Concours à ces communes.

Le Fonds de Concours sera versé dès production par chaque commune des pièces demandées au règlement du fonds. Il pourra être réajusté en fonction des dépenses réellement exécutées.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical

AUTORISE

Le Président à verser le Fonds de Concours aux communes citées ci-dessus, et selon les modalités décrites ci-avant.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

Le Président,
Guislain CAMBIER

Publié le.....
Notifié le.....
Transmis à la Sous-Préfecture le.....
Certifié exécutoire

Pour extrait conforme
Le.....
Le Président

